



COMMUNE DE FRANCALTROFF

Département de la MOSELLE
Arrondissement de CHATEAU-SALINS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

séance extraordinaire du 11 février 2022, sous la présidence de M. Daniel CUFER, Maire.

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers en fonction	15	Conseillers présents	12
Conseillers absents	3	Pouvoirs	1	<i>Date convocation : 09/02/2022</i>	

Présents : CHATEAU Jean-Claude, CHMIEL Jonathan, CORNELIUS Laurence, CUFER Daniel, DAMM François, FINICKEL Anne, JAYER Gérard, MULLER Nadine, QUODBACH Sandrine, SCHMITT Joël, SCHROEDER Corinne, VANDAMME Benoît

Absents excusés : NAU Jonathan (procuration à François DAMM), RAGNOTTI Nadine, GILLET Arnaud

Absent : ./.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 20/01/2022
- Décisions prises par le Maire depuis la séance du 20/01/2022, dans le cadre des délégations consenties par délibération du 13.07.2020
- Motif de la réunion extraordinaire
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Création de cheminements piétons
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : création de stationnements devant les établissements publics
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : création d'une aire de rechargement pour véhicules électriques
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : création d'une aire de covoiturage
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Eclairage public
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : création d'un réseau de vidéoprotection/sécurisation routière
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : travaux de sécurisation et mise aux normes PMR des trottoirs
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : travaux de sécurité et rétrécissement de la chaussée
- Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Aménagement de contre-ruelles avec création de voiries partagées
- Questions diverses...

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Nadine MULLER comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance précédente :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de séance du 20 janvier 2022.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- 01/2022 : règlement de frais d'avocat
- 02/2022 : Acquisition de coques pour tablettes IPAD
- 03/2022 : Acquisition de 2 capteurs CO2 + 2 modules supplémentaires pour les écoles
- 04/2022 : Acquisition de 24 tablettes IPAD pour les écoles
- 05/2022 : Acquisition d'une mini meuleuse MAKITA pour le service technique
- 06/2022 : Acquisition d'une perceuse-visseuse à percussion MAKITA pour le service technique
- 07/2022 : Acquisition d'un outil multifonctions MAKITA pour le service technique

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du caractère urgent de la convocation.

En effet, lors de la séance du 27.12.2021, le conseil municipal avait validé le projet de restructuration de la Rue de St-Avoid et avait autorisé M. le Maire à demander les subventions correspondantes.

Or dans le cadre de la demande de subvention DETR-DSIL, la Sous-Préfecture demande de scinder ce projet en plusieurs lots et de transmettre rapidement une délibération par lot, d'où cette convocation exceptionnelle.

Le conseil municipal valide le caractère urgent et la convocation à la séance extraordinaire.

N° DCM : 08/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Création de cheminements piétons

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **Création de cheminements piétons** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOPTÉ** l'opération
- **DECIDE** sa réalisation
- **ARRETE** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 147 762 €

montant hors taxe de l'opération :	123 135 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
45 % d'une dépense éligible de : 123 135 € HT	55 411 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements) sollicités : Ambition Moselle 25 % : 30 784 € HT sollicités : Région 10 % : 12 313 € HT	
<i>total :</i>	43 097 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 14 % : 17 239 € HT financée par prélèvement sur fonds libre : 6 % : 7 388 € HT	
<i>total :</i>	24 627 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 09/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Création de stationnement devant les établissements publics

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **Création de stationnement devant les établissements publics** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOPTÉ** l'opération
- **DECIDE** sa réalisation
- **ARRETE** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 27 600 €

montant hors taxe de l'opération :	23 000 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
40 % d'une dépense éligible de : 23 000 € HT	9 200 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements)	
sollicités : Ambition Moselle 25 % : 5 750 € HT	
sollicités :	
<i>total :</i>	5 750 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 14 % : 5 635 € HT	
financée par prélèvement sur fonds libre : 6 % : 2 415 € HT	
<i>total :</i>	8 050 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 10/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Création d'une aire de rechargement pour véhicules électriques

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **Création d'une aire de rechargement pour véhicules électriques** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOpte** l'opération
- **DECIDE** sa réalisation
- **ARRETE** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 71 569,20 €

montant hors taxe de l'opération :	59 641 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
27 % d'une dépense éligible de : 59 641 € HT	16 103 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements)	
sollicités : Ambition Moselle 10 % : 5 764 € HT	
sollicités : Advenir : 10 000 €	
sollicités : climaxion : 16 000 €	
<i>total :</i>	31 964 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 14 % : 8 456 € HT	
financée par prélèvement sur fonds libre : 6 % : 3 472 € HT	
<i>total :</i>	11 928 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 11/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Création d'une aire de covoiturage

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **Création d'une aire de covoiturage** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOpte** l'opération
- **DECIDE** sa réalisation
- **ARRETE** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 21 165,60 €

montant hors taxe de l'opération :	17 638 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
40 % d'une dépense éligible de : 17 638 € HT	9 700 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements)	
sollicités : Ambition Moselle 25 % : 4 410 € HT	
sollicités :	
sollicités :	
<i>total :</i>	4 410 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 14 % : 2 470 € HT	
financée par prélèvement sur fonds libre : 6 % : 1 058 € HT	
<i>total :</i>	3 528 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 12/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : éclairage public

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **Eclairage public** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOPTER** l'opération
- **DECIDER** sa réalisation
- **ARRETER** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 96 018 €

montant hors taxe de l'opération :	80 015 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
30 % d'une dépense éligible de : 80 015 € HT	24 004 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements) sollicités : Ambition Moselle 25 % : 20 004 € HT sollicités : ADEME 15 % : 12 003 € sollicités :	
<i>total :</i>	32 007 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 21 % : 16 803 € HT financée par prélèvement sur fonds libre : 9 % : 7 201 € HT	
<i>total :</i>	24 004 € HT

- **SOLLICITER** une subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 13/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : Création d'un réseau de vidéoprotection/sécurisation routière

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **Création d'un réseau de vidéoprotection/sécurisation routière** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOPTER** l'opération
- **DECIDER** sa réalisation
- **ARRETER** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 18 387,60 €

montant hors taxe de l'opération :	15 323 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
50 % d'une dépense éligible de : 15 323 € HT	7 661 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements)	
sollicités : Ambition Moselle 25 % : 3 831 € HT	
sollicités :	
sollicités :	
<i>total :</i>	3 831 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 17 % : 2 682 € HT	
financée par prélèvement sur fonds libre : 8 % : 1 149 € HT	
<i>total :</i>	3 831 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 14/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : travaux de sécurisation et mise aux normes PMR des trottoirs

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **travaux de sécurisation et mise aux normes PMR des trottoirs** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOpte** l'opération
- **DECIDE** sa réalisation
- **ARRETE** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 115 341,60 €

montant hors taxe de l'opération :	96 118 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
40 % d'une dépense éligible de : 96 118 € HT	38 447 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements)	
sollicités : Ambition Moselle 25 % : 24 030 €	
sollicités : Re	
région 15 % : 14 418 €	
sollicités :	
<i>total :</i>	40 447 € HT

part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 14 % : 13 457 € HT	
financée par prélèvement sur fonds libre : 6 % : 5 767 € HT	
<i>total :</i>	19 224 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 15/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : travaux de sécurité et rétrécissement de la chaussée

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **travaux de sécurité et rétrécissement de la chaussée** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOpte** l'opération
- **DECIDE** sa réalisation
- **ARRETE** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 129 228 €

montant hors taxe de l'opération :	107 690 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
40 % d'une dépense éligible de : 107 690 € HT	43 076 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements)	
sollicités : AMISSUR 30 % : 32 307 €	
sollicités : Region 10 % : 10 769 €	
sollicités :	
<i>total :</i>	43 076 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 14 % : 15 077 € HT	
financée par prélèvement sur fonds libre : 6 % : 6 461 € HT	
<i>total :</i>	21 538 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 16/2022

Objet : Demande de subvention de l'Etat DETR-DSIL 2022 : aménagement de contre-ruelles avec création de voiries partagées

Classification : 1.1 Marchés publics

Après avoir pris connaissance du projet d'opération de : **aménagement de contre-ruelles avec création de voiries partagées** et des devis correspondants,

le conseil municipal après avoir délibéré,

- **ADOPTER** l'opération
- **DECIDER** sa réalisation
- **ARRETER** le plan de financement suivant :

montant T.T.C. de l'opération : 94 414,80 €

montant hors taxe de l'opération :	78 679 € HT
subvention au titre de la D.E.T.R. – D.S.I.L	
40 % d'une dépense éligible de : 78 679 € HT	31 472 € HT
autres financements (indiquer l'origine des financements) sollicités : Ambition Moselle 30 % : 23 604 € sollicités : sollicités :	
<i>total :</i>	23 604 € HT
part à la charge de la commune	
financée par emprunt : 21 % : 16 522 € HT financée par prélèvement sur fonds libre : 9 % : 7 081 € HT	
<i>total :</i>	23 603 € HT

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ou au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Votants :	13
Pour :	13 (dont 1 procuration)
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 18h30.

Le Maire :
Daniel CUFER



Affiché en mairie le : 15/02/2022